

Destinataires : Partenaires CanadaGAP

Expéditeur : Heather Gale, Gestionnaire du programme CanadaGAP

Date : 4 février 2013

Object : Appel de candidatures pour le Comité consultatif des intervenants du programme CanadaGAP 2013-2015

Appel de candidatures pour le Comité consultatif des intervenants de CanadaGAP

Date limite pour soumettre des candidatures : 28 février 2013.

Veillez soumettre les candidatures par écrit à l'adresse suivante : info@canadagap.ca.

Le temps est venu de soumettre des candidatures à CanadaGAP pour combler les sièges disponibles au Comité consultatif des intervenants; les mandats s'étendent de 2013 à 2015. Le comité consultatif a pour mandat de conseiller le conseil d'administration du programme CanadaGAP sur les questions de nature technique et de faire des recommandations sur les mises à jour des Guides de CanadaGAP, des modèles HACCP et des autres documents techniques. Il s'agit de la nouvelle appellation du « Groupe de travail technique » de CanadaGAP.

Qui peut soumettre une candidature?

Toute personne, organisme ou intervenant, de toutes les régions, peut soumettre des candidatures. Les proposants sont invités à soumettre des candidatures en les accompagnant d'une description de l'expérience et des antécédents du candidat (par ex., curriculum vitae) pour aider le conseil d'administration de CanadaGAP à évaluer les compétences et l'expertise de chacun des candidats.

Comment se fait la sélection?

Les candidatures sont évaluées par le conseil d'administration de CanadaGAP, qui sélectionne les nouveaux membres du Comité. Les nominations seront annoncées en 2013 (à la fin du printemps).

Qu'est-ce qu'un bon candidat?

Le document ci-joint intitulé « Critères des membres du Comité consultatif des intervenants » décrit la composition du Comité. Le conseil d'administration tente de nommer des membres qui représentent les diverses productions visées par le programme CanadaGAP en tenant compte de leur compétence dans les domaines de la production, de l'entreposage, de l'emballage, du remballage et du commerce en gros et de toute autre expertise pertinente (par ex., connaissance en matière de salubrité des aliments, connaissance de l'industrie, expérience avec le programme CanadaGAP, les guides, les modèles HACCP, etc.).

Les candidats n'ont pas besoin d'être appuyés par une association horticole provinciale ou nationale et n'ont pas à représenter une région ou une affiliation en particulier. **Chaque candidature est évaluée au mérite.**

Les membres du Comité peuvent provenir de n'importe quelle région. Toutefois, pour limiter la taille du Comité et afin de nommer les membres en vertu de leurs compétences, il se peut que certaines provinces ne soient pas représentées au Comité.

Pour tenir compte du point de vue des auditeurs tout en évitant les apparences de conflit d'intérêts, des représentants des organismes de certification accrédités par CanadaGAP sont **membres d'office** du Comité, mais n'ont pas droit de vote.

À quoi s'engagent les membres du Comité?

Les candidats sélectionnés doivent s'engager à servir un mandat de deux ans débutant au printemps 2013. Le Comité se réunit physiquement une fois par année, à Ottawa. Si des questions doivent être réglées à un autre moment de l'année, le Comité se réunit par conférence téléphonique. Il est attendu des membres de transmettre au Comité les commentaires et suggestions de leur secteur ou de consulter le plus largement possible les intervenants de leur groupe de production ou de leur secteur d'expertise. Les réunions du Comité se déroulent en anglais.

Puisque les membres sont sélectionnés selon leurs propres compétences et expérience individuelle, ils ne peuvent se faire remplacer pour assister à une réunion ou une conférence téléphonique du Comité; les substituts ne sont pas admis.

Les membres, leur employeur ou l'organisme qu'ils représentent doivent s'attendre à assumer les frais liés à la présence du membre à la réunion du Comité.

Peu importe l'organisme qu'il représente, le rôle principal du membre du Comité est de conseiller le Comité en mettant à profit ses compétences ou connaissances en matière de salubrité des aliments ou de processus de production.

CanadaGAP octroie à chaque membre votant une indemnité de déplacement pour assister à la réunion annuelle. Le montant de l'indemnité varie selon la distance parcourue par chacun des membres; le maximum est établi à 400 \$ (pour les membres en provenance de la C.-B., d'un territoire canadien, de l'Î.-P.-É. ou de T.-N.). Les membres provenant des autres provinces reçoivent une indemnité moindre, en fonction de la distance parcourue pour se rendre à Ottawa.

Comment soumettre une candidature?

Envoyer les candidatures **par écrit** à : info@canadagap.ca .

La date limite pour soumettre des candidatures est le 28 février 2013. Aucune candidature ne sera acceptée après cette date.

Pour de plus amples renseignements

- Consultez le document ci-joint : « Critères des membres du Comité consultatif des intervenants »



CanadaGAP Program / Programme CanadaGAP ■ 9 Corvus Court, Ottawa, Ontario, Canada K2E 7Z4
Tel/Tél. : 613-226-4880 ■ Fax/Télé. : 613-226-4497 ■ info@canadagap.ca ■ www.canadagap.ca

CanadaGAP™ is an operating name of CanAgPlus / CanadaGAP^{MC} est une dénomination commerciale de CanAgPlus.

- Visitez la section sur la gouvernance de CanadaGAP : <http://www.canadagap.ca/fr/about-us/governance/>
- Reportez-vous au communiqué de presse de CanadaGAP publié le 4 février 2013 : <http://www.canadagap.ca/fr/media/latest-news/>
- Communiquez avec le personnel de CanadaGAP : 613-226-4880, poste 206, ou info@canadagap.ca

Nous vous remercions de votre intérêt soutenu pour le programme CanadaGAP et de votre contribution au programme.

pj.



CanadaGAP Program / Programme CanadaGAP ■ 9 Corvus Court, Ottawa, Ontario, Canada K2E 7Z4
Tel/Tél. : 613-226-4880 ■ Fax/Télé. : 613-226-4497 ■ info@canadagap.ca ■ www.canadagap.ca

CanadaGAP™ is an operating name of CanAgPlus / CanadaGAP^{MC} est une dénomination commerciale de CanAgPlus.



Critères des membres du Comité consultatif des intervenants du programme CanadaGAP 2013-2015

Janvier 2013 – Critères des membres

Le conseil d'administration de CanadaGAP évalue les critères suivants (selon leur pertinence pour chaque candidature) en vue des nominations.

- Expertise en matière de salubrité des aliments en lien avec la production et le conditionnement des fruits et légumes frais (emballage, entreposage, remballage et commerce en gros).
- Connaissances et expérience des processus de production et de conditionnement.
- Connaissance des processus de production et de conditionnement liés à une production en particulier ou pertinents à une région géographique spécifique.
- Expertise en matière de liste de contrôle d'audit ou d'auto-évaluation (par ex., avoir aidé des exploitations à se préparer à un audit, avoir utilisé les documents pour effectuer des audits internes, etc.).
- Connaissance des préoccupations liées à l'utilisation des guides et des listes de contrôle d'audit et d'auto-évaluation du programme CanadaGAP.
- Expérience d'utilisation des guides de CanadaGAP ou participation à leur élaboration.
- Participation à l'élaboration ou bonne connaissance de la Liste de contrôle de l'audit, de la Liste de contrôle de l'auto-évaluation ou du matériel de formation des auditeurs.

Les nominations de membres du Comité visent à combler les postes suivants; tous ces sièges ont droit de vote.

1. Expert en production/conditionnement de **pommes de terre**
2. Expert en production/conditionnement de **légumes cultivés en plein champ**
3. Expert en production/conditionnement de **produits de serre**
4. Expert en production/conditionnement de **fruits de verger et de vigne**
5. Expert en production/conditionnement de **petits fruits**
6. Au moins un membre ayant une connaissance approfondie des Guides de CanadaGAP, de la Liste de contrôle de l'audit, de la Liste de contrôle de l'auto-évaluation et/ou du programme



CanadaGAP Program / Programme CanadaGAP ■ 9 Corvus Court, Ottawa, Ontario, Canada K2E 7Z4
Tel/Tél. : 613-226-4880 ■ Fax/Télé. : 613-226-4497 ■ info@canadagap.ca ■ www.canadagap.ca

CanadaGAP™ is an operating name of CanAgPlus / CanadaGAP^{MC} est une dénomination commerciale de CanAgPlus.

- de formation des auditeurs, ou qui possède de l'expérience en formation des auditeurs, y compris la formation continue, les mises à niveau, etc.
7. Expert dans le domaine **du remballage et du commerce en gros** ou autres activités pertinentes
 8. Un **représentant des acheteurs** possédant de l'expérience en matière de production ou de conditionnement des fruits et légumes frais, **OU** un expert d'un autre domaine considéré d'importance pour le Comité par le conseil d'administration de CanadaGAP.

La province ou la région d'origine d'un candidat sera prise en compte, mais ne constitue pas un facteur déterminant dans la sélection des membres du Comité.

Date limite pour soumettre des candidatures : 28 février 2013.

Veillez soumettre les candidatures par écrit à l'adresse suivante : info@canadagap.ca.



CanadaGAP Program / Programme CanadaGAP ■ 9 Corvus Court, Ottawa, Ontario, Canada K2E 7Z4
Tel/Tél. : 613-226-4880 ■ Fax/Télé. : 613-226-4497 ■ info@canadagap.ca ■ www.canadagap.ca

CanadaGAP™ is an operating name of CanAgPlus / CanadaGAP^{MC} est une dénomination commerciale de CanAgPlus.